

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU SCCCUQAR TENUE EN PRÉSENTIEL
LE 2 MAI 2023**

PRÉSENCES

Alexis Boudreault - Brigitte Carrier - Bruno Tremblay - Christian Guillemette - Claude Bégin
Colette Michaud - Colombe Michaud - Danny Boulet - Dany Héon - Dave Bélanger - Dave
Savard - Denis Lévesque - Dominic Lafontaine-Poirier - Denis Côté - Élie Dumas-Lefebvre -
François Houde - Guillaume Perron - Hélène Montreuil - Isabelle Cartier - Jean Bruneau -
Jessica Bernier - Johnni Samson - Josiane Leblanc Josianne Trudel - Karine David - Linda
Essiambre - Line Simard - Louis-Marie Jean - Lucille Roy - Maha Belkhodja - Marie-Claude
Bolduc - Marie-Ève Anglehart - Marie-Hélène Duguay - Marie-Josée Santerre - Michèle
Tessier-Baillargeon - Myriam Desjardins - Nathalie Costagliola - Nelly Tremblay - Pauline Roy
- Raphaëlle Dufour - Richard Lepage - Sébastien Trudel - Steeven Bernier - Stéphane Paquin -
Stéphanie Fissette - Sylvain Pouliot - Tchabagnan Ayeva - Vincent Ouellet
Vitalie Beaulieu - Yasser Mohamed Hayyani - Wina Forget

INVITÉ.E. S

Christine Gauthier, vice-présidente de la FNEEQ-CSN, responsable du regroupement université
Mireille Boisvert, conseillère syndicale FNEEQ-CSN, porte-parole à la table de négociation
Jonathan Héroux, conseiller syndical SAMVR-CSN Bas-Saint-Laurent
Frédéric Maheux, conseiller syndical SAMVR-CSN Québec métro
Alain Therrien, SAMVR-CSN Capitale-Nationale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2324-001)
3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée
4. Nomination des scrutatrices ou des scrutateurs
5. **L'entente de principe du renouvellement de la convention collective**
 - 5.1. **Présentation du contenu de l'entente de principe**
 - 5.2. **Vote des membres sur l'entente de principe**

6. **Vote d'une motion de grève, advenant le rejet de l'entente de principe**
 7. Divers
 8. Levée de l'assemblée
-

1. **Ouverture de la rencontre**

La présidente, Hélène Montreuil, procède à l'ouverture de la rencontre à 17 h 27. Dany Héon demande un tour de tables pour la présentation des membres présents à Rimouski, Lévis et Baie-Comeau.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2223-001)**

Il est proposé par Guillaume Perron, appuyé par Vincent Ouellet, d'adopter l'ordre du jour de cette AG spéciale et de garder ouverte la rubrique des divers. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

3. **Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'élections**

Hélène Montreuil propose Christian Guillemette. Michèle Tessier-Baillargeon l'appuie. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

4. **Nomination des scrutatrices ou des scrutateurs**

Comme c'est un vote secret d'une entente de principe, la CSN a dépêché ses conseillers syndicaux pour s'en occuper. Ainsi, les scrutateurs sont les suivants :

1. Jonathan Héroux à Rimouski;
2. Frédéric Maheux à Lévis;
3. Alain Therrien à Baie-Comeau.

5. **L'entente de principe du renouvellement de la convention collective**

5.1. **Présentation du contenu de l'entente de principe**

Alexis Boudreault présente à l'assemblée le contenu de l'entente de principe intervenue en l'UQAR et le SCCCUQAR le 4 avril dernier. Point par point, il expose les éléments essentiels de cette entente et met surtout l'accent sur les gains majeurs obtenus par le Syndicat qu'il prend le temps de détailler. Dany Héon intervient par moment pour compléter ou appuyer certains points.

À la fin de chacun des grands blocs de cette présentation, un arrêt est marqué afin de répondre aux questions des membres et recevoir leurs commentaires.

Après une période d'interruption pour souper, Alexis Boudreault a poursuivi et complété la présentation. Le meilleur moment de la soirée que tout le monde attendait a sans doute été le dévoilement des dernières offres salariales de l'UQAR contenues dans cette entente de principe qui sont les suivantes :

2022 : 2 % (déjà versé)

2023 : 1,5 % d'augmentation à chaque échelle + 3,5% ou PSG si supérieurs

2024 : 2 % ou PSG si supérieurs

2025 : 1,5 % ou PSG si supérieurs.

Le résumé de cette entente de principe sera disponible dans les prochains jours sur le site Web du SCCCUQAR : <https://scccuqar.monsyndicat.org>.

Après quelques discussions sur certains points de l'entente de principe, tous les membres présents ont passé au vote.

5.2. Vote des membres sur l'entente de principe

Au terme d'un vote secret et la compilation des résultats par les trois scrutateurs de la CSN à Lévis, Rimouski et Baie-Comeau, Jonathan Héroux dévoile le résultat final qui est : **l'adoption de l'entente de principe par les membres du SCCCUQAR à 89,74 %.**

L'entente de principe est donc adoptée à la majorité.

Il est proposé par Denis Lévesque, appuyé par Michèle Tessier-Baillargeon, de détruire les bulletins de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Vote d'une motion de grève, advenant le rejet de l'entente de principe

Comme les membres ont adopté l'entente de principe, ce point n'a plus d'importance.

7. Divers

Rappel de l'AGA en juin

- Christian Guillemette rappelle aux membres la tenue de l'assemblée générale annuelle du SCCCUQAR, prévue au mois de juin prochain et les invite à participer à cette importante rencontre syndicale.

Quelques motions de félicitations

- Christian Guillemette propose une motion de félicitations aux membres du comité de négociation. Michèle Tessier-Baillargeon l'appuie.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

- Dany Héon propose une motion de félicitations aux membres du comité mobilisation pour la négociation. Denis Lévesque l'appuie.
Cette motion est adoptée à l'unanimité.

- Hélène Montreuil propose une motion de félicitations aux conseillers de la CSN présents ce soir à l'AG extraordinaire. Richard Lepage l'appuie.
Cette motion est adoptée à l'unanimité.

8. Levée de l'assemblée

À 21 h 01, l'ordre du jour étant écoulé, Jean Bruneau propose de lever la séance.

Tchabagnan Ayeva
Secrétaire-trésorier